

10 raisons pour nous consacrer par Marie



7°) Vérité

Si tu dis « je me donne à Dieu ... »

Il ne suffit pas d'« aimer ». Il faut aimer « en vérité ». Si quelqu'un dit : « J'aime Dieu » et qu'il déteste son frère, c'est un menteur, nous dit St Jean. Celui qui n'aime pas son frère qu'il voit ne saurait aimer Dieu qu'il ne voit pas (cf Jn 4,20). **La vérité de notre amour pour Dieu est donc l'amour de**

notre prochain. Mais alors, ne peut-on pas dire, dans le même esprit, que **la vérité de notre consécration à Dieu, c'est notre don total à une personne humaine** (pourvu que celle-ci soit vide d'elle-même et « comblée de grâce »). Toi qui parles de te consacrer à Dieu, commence donc par te donner totalement à une créature qui peut te donner son Créateur !

Encore 3 mots importants pour nous aider à comprendre pourquoi il nous est avantageux (à nous-mêmes) et « utile au prochain » de passer par la Vierge Marie pour nous unir à Jésus.

8°) Sainteté

L'impossible sainteté ... sans la grâce

C'est bien à la sainteté que la consécration de notre baptême nous appelle. Le Concile Vatican II nous l'a clairement rappelé (cf L.G.40). St Louis-Marie en fait aussi le point de départ de son petit livre « *Le secret de Marie* » : « *L'acquisition de la sainteté de Dieu est votre vocation assurée* » (S.M.3). Mais, pour pratiquer les moyens de sainteté que l'Évangile nous enseigne, **nous avons absolument besoin de la grâce de Dieu.**

Comment sans elle, en effet, être humbles de cœur, doux, vrais, artisans de paix, abandonnés à la Providence ? « *Tout se réduit donc à trouver un moyen facile pour obtenir cette grâce nécessaire* » (S.M. 6). Celle-ci nous vient de Dieu, bien sûr, mais **par la médiation de Marie**, pour 10 raisons que le P. de Montfort nous expose tout au long de son « *Secret* ».

Marie, « médiatrice de toute grâce »

Impossible de présenter ici ces 10 raisons qui, d'ailleurs, pourraient toutes se résumer en une seule. Si toutes les grâces venant du Ciel sont contenues en Jésus, le Père, en donnant son Fils à Marie, les lui a toutes données aussi avec lui. Comme le dit st Paul, « *Si Dieu n'a pas épargné son propre Fils mais qu'il l'a livré pour nous tous, comment, avec lui, ne nous accordera-t-il pas toute faveur ?* » (Rm 8,32). Si tant de grâces nous viennent par la médiation de l'Église sainte (mais aussi pécheresse), si nous-mêmes pouvons être les uns pour les autres des instruments que la grâce emprunte pour nous sanctifier, à combien plus forte raison Marie Immaculée (qui n'est que sainte) peut-elle être « *médiatrice de toute grâce* », étant bien entendu que cette médiation n'ajoute rien et ne retranche rien à l'unique Médiation du Christ (cf L.G. 62).



Prétendre recevoir les grâces divines directement de Dieu, n'est-ce pas faire fi de la volonté de Jésus (de sa « sagesse ») qui, lui-même, n'a voulu venir à nous que par elle. Dans le « *Traité* », St Louis-Marie résume ainsi la nécessité où nous sommes de « *trouver Marie* » pour devenir des saints : « *Je ne crois pas qu'une personne puisse acquérir une union intime avec Notre Seigneur et une parfaite fidélité au Saint-Esprit sans une très grande union avec la Très Sainte Vierge* » (V. 0.43).

(†) P. Jean Morinay, smm